

URBANISME

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme introduite par .S.B.L. **Memorial Kongolo** représenté par M. Burgraff pour l'aménagement de **23 logements et la construction d'annexe** dans la propriété située **Rue du Couvent 140 à 1450 Chastre** et cadastré division 3, section C n°372G, 374C, 378A, 379P.

Seconde enquête publique suite à l'introduction de documents complémentaires concernant :

- La gestion de l'ensemble de la propriété et du parc
- Une note explicative concernant la gestion des eaux
- Une note concernant la gestion de la circulation au sein de la propriété.
- Une étude de la mobilité réalisée par le bureau ARIES Consultants
- Les documents PEB

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV.40 du Code du Développement Territorial (dérogation au plan de secteur).

L'enquête publique est ouverte le 14 octobre 2026 et clôturée le 28 octobre 2026.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : **avenue du Castillon, 71 à 1450 Chastre (Service urbanisme) :**

- Les lundis, mardis, jeudis et vendredis ouvrables de 09 h00 à 12 h 00 ;
- Le lundi 19 octobre de 16 h 00 à 20 h 00 (sur rendez-vous) ;

Pour les consultations jusqu'à 20 heures, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès du Service de l'Urbanisme, téléphone : 010/65.44.97, mail : urbanisme@chastre.be.

À défaut, la permanence pourrait être supprimée.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : avenue du Castillon, 71 à 1450 Chastre ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@chastre.be
- remises auprès du Service de l'Urbanisme dont les bureaux se trouvent avenue du Castillon, 71 à 1450 Chastre

L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : enquête publique relative au dossier n° 25/PU/90,

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Madame Hage ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : avenue du Castillon, 71 à 1450 Chastre, le 29 octobre 2026 à .

La personne chargée de donner des explications sur le projet est Madame Hage dont le bureau se trouve avenue du Castillon, 71 à 1450 Chastre

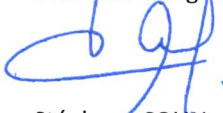
A Chastre, le 2 octobre 2026.

La Directrice générale


Stéphanie VAN MUYLDER



Pour le Bourgmestre
L'Echevin délégué


Stéphane COLIN